



GUIDE DES

Modes d'accueil

Petite enfance

(0 - 3 ANS)

RELAIS PETITE ENFANCE

37 rue de la Prée au Duc

85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

06.10.45.62.84 - rpe@iledenoirmoutier.org



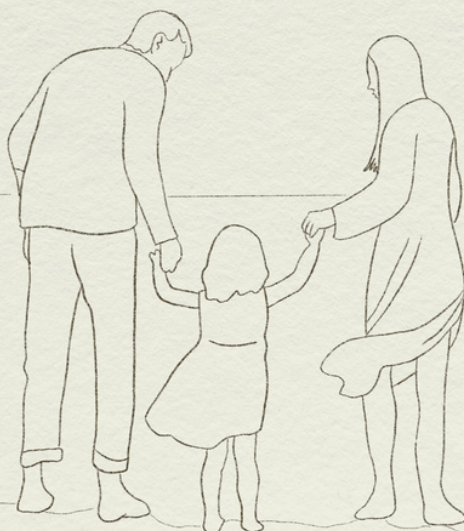
Le Relais Petite Enfance (RPE), service de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier, vous accompagne dans cette étape importante de votre vie qu'est l'arrivée de votre enfant, et plus particulièrement dans la recherche de son futur mode d'accueil.

Afin de répondre au mieux à vos besoins et de favoriser l'épanouissement de votre enfant, ce guide a été conçu pour vous aider à mieux appréhender les différentes solutions d'accueil existantes sur l'île. Il vous permettra de découvrir les modes de garde proposés sur le territoire et de vous orienter vers celui qui correspond le mieux à votre situation familiale.

Vous y trouverez une présentation des différents modes d'accueil, qu'ils soient individuels ou collectifs, ainsi que des informations pratiques pour vous accompagner dans vos démarches.

Au-delà de ce guide, nous vous invitons à prendre contact avec l'Éducatrice de Jeunes Enfants du Relais Petite Enfance. Elle pourra vous apporter un accompagnement personnalisé, répondre à vos questions et vous présenter plus en détail les différentes offres d'accueil afin de vous aider à faire un choix adapté à vos besoins et à ceux de votre enfant.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.





Le Relais Petite Enfance

Parce que choisir un lieu d'accueil pour son enfant est une étape importante, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier en partenariat avec la CAF de la Vendée vous propose de simplifier votre parcours grâce au Relais Petite Enfance (RPE).

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service de proximité gratuit destiné aux parents et futurs parents. Tout au long de votre parcours, de l'arrivée de l'enfant à son entrée à l'école, le RPE vous informe et vous oriente pour répondre à vos questions

Après un premier contact, l'Educatrice du RPE vous propose un rendez-vous pour vous expliquer les différentes possibilités d'accueil qui s'offrent à vous ainsi que les ressources utiles pour vos démarches à suivre (moda-

lités contractuelles, coût de l'accueil, aides auxquelles vous pouvez prétendre...)

Si vous recrutez par la suite un(e) assistant(e) maternel(le), vous deviendrez particulier employeur. Le RPE sera à vos côtés pour vous aider lors d'éventuelles questions liées à ce statut particulier.

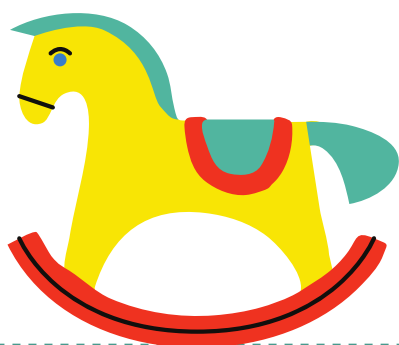


Permanences du RPE:

Les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h00
37, rue de la Prée au Duc
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

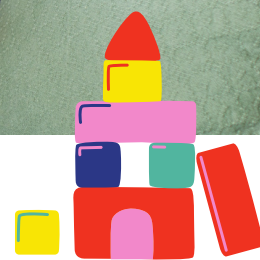
Pour prendre rendez-vous:

- 06.10.45.62.84
- rpe@iledenoirmoutier.org





L'accueil individuel



LA GARDE À DOMICILE

La garde d'enfants à domicile consiste à faire intervenir un professionnel directement au domicile familial pour prendre soin d'un ou plusieurs enfants.

La garde à domicile peut être assurée par un salarié employé directement par les parents ou par l'intermédiaire d'une agence.

La garde d'enfants à domicile offre une réponse souple, individualisée et adaptée aux besoins des familles, notamment lorsque les horaires de travail sont atypiques ou lorsque plusieurs enfants doivent être gardés simultanément.

À ce jour, l'île de Noirmoutier ne dispose pas de service de garde d'enfants à domicile. Consciente des besoins des familles, la Communauté de Communes étudie actuellement différentes pistes pour développer des solutions adaptées au territoire.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Actuellement au nombre de 15 réparties sur les 4 communes de l'île, ces professionnelles de la petite enfance travaillent à domicile et peuvent garder au maximum **4 enfants** simultanément (selon l'agrément délivré par les Service de Protection Maternelle et Infantile du département).

Cet agrément atteste que toutes les conditions sont réunies chez l'assistante maternelle pour un accueil de qualité.

L'assistante maternelle est le relais des parents dans le quotidien de l'enfant et a pour mission de veiller à sa santé, sa sécurité et son épanouissement. Elle joue un rôle important et facilite la gestion du quotidien.

Toutes les assistantes maternelles de l'île peuvent bénéficier des activités d'éveil proposées par le Relais Petite Enfance. Elles ont également accès à des formations professionnelles leur permettant d'enrichir leurs pratiques.

Liste des professionnels de l'accueil individuel disponible sur demande auprès du Relais Petite Enfance

06 10 45 62 84

rpe@iledenoirmoutier.org



L'accueil individuel



LES DÉMARCHES

Le recrutement d'un professionnel de l'accueil individuel implique l'établissement d'un contrat de travail. Ce document formalise les conditions d'accueil de votre enfant ainsi que l'ensemble des engagements convenus entre vous et le professionnel.

Les droits et obligations de chacun sont toutefois définis et encadrés par la **Convention collective nationale de la branche du particulier employeur**, qui constitue le cadre de référence de la relation de travail.

LE COUT DE L'ACCUEIL

Tout les mois, vous devez rémunérer votre assistant(e) maternel(le) et réaliser une déclaration auprès des services **pajemploi URSSAF**.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier du **Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG)** versé par la CAF, afin de réduire le coût de votre accueil. Par ailleurs, les frais de garde peuvent être déclarés chaque année lors de votre déclaration de revenus et ouvrir droit à un avantage fiscal.

OÙ ET QUAND FAIRE LA DEMANDE DE CMG?

Pour bénéficier du Complément libre choix du mode de garde, vous pouvez consulter le site de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA). La demande doit être faite au plus tard le premier mois d'accueil de l'enfant.

www.caf.fr/allocataires/mes-services-enligne/faireunedemandedeprestation

<https://www.msa.fr/lfp/famille/paje-libre-choix-mode-garde>



Des questions sur les démarches de Parent employeur (contrat, calcul des congés, fin de contrat...)



Contactez le
Relais Petite Enfance

06 10 45 62 84
rpe@iledenormandie.org



L'accueil collectif

LES MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est un mode d'accueil qui permet à plusieurs assistants maternels agréés de se regrouper au sein d'un même local pour accueillir les enfants. Elle constitue une alternative entre l'accueil individuel au domicile d'un assistant maternel et l'accueil collectif en structure (crèche, micro-crèche...).

La MAM peut accueillir jusqu'à 16 enfants en fonction de la surface du local et des agréments délivrés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Une MAM peut accueillir jusqu'à quatre assistants maternels exerçant ensemble dans un local spécialement aménagé et sécurisé pour les jeunes enfants. Chaque professionnel reste salarié des parents qui l'emploient et conserve la responsabilité des enfants qui lui sont confiés.

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent toutefois travailler en équipe, mutualiser le matériel, proposer des activités communes et organiser la journée dans un cadre favorisant la socialisation des enfants.

Tout comme à domicile, chaque assistant(e) maternel(le) est en contrat avec les parents.

Les démarches de parent employeur restent les mêmes que pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) à domicile, ainsi que les aides attribuées.

Où trouver une MAM sur l'île?

MAM la bambinerie

20 bis rue de l'hôtel de ville

85740 L'EPINE

contact: mamlabambinerie@gmail.com

07 49 39 02 14



L'accueil collectif

LA GRANDE CRÈCHE DES POISSONS CLOWNS

La structure, gérée par la commune de Noirmoutier-en-l'Île, accueille jusqu'à 40 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans et répartis en deux sections. Ils sont accompagnés au quotidien par une équipe de professionnels diplômés de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices).

La crèche propose plusieurs type d'accueil:

- accueil régulier (horaires fixes ou variables en fonction des besoins des familles)
- accueil occasionnel
- accueil d'urgence

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 en journée continue (fermeture entre Noël et le nouvel an).

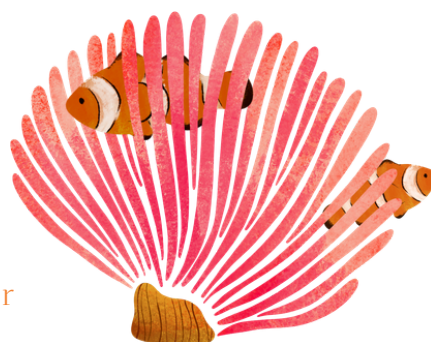
COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À LA CRÈCHE?

Si vous souhaitez **un accueil régulier**: vous pouvez contacter la directrice et prendre rendez-vous afin d'échanger sur vos questionnements, faire part de vos attentes concernant l'accompagnement de votre enfant, envisager l'organisation (horaires, jours d'accueil...) et réaliser une pré-inscription si ce mode d'accueil vous convient.

L'inscription définitive sera validée après avis de la commission d'attribution des places.

Pour **un accueil occasionnel** vous pouvez prendre contact avec la crèche afin de remplir un dossier d'inscription. Les places vous seront proposées en fonction des disponibilités.

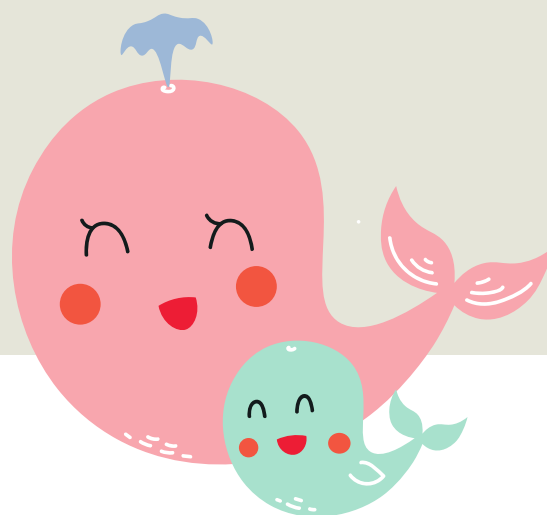
Grande Crèche Les Poissons Clowns
Rue des Sableaux
85330 Noirmoutier-en-l'île
02 28 10 38 38
poissons.clowns@ville-noirmoutier.fr



Ressources Familles

Les sites de
référence utiles:

- www.monenfant.fr
- [1000 - premiers - jours.fr](http://1000-premiers-jours.fr)
- [vendee - enfance.fr](http://vendee-enfance.fr)
- [pajemploi - URSSAF](http://pajemploi-URSSAF)



LES RENDEZ-VOUS FAMILLE !

De l'Espace Grain de Sel
Gratuit - Sur inscription

+ d'infos : 02 51 39 72 67

referent.famille@ville-noirmoutier.fr



Au sein de l'espace Grain de Sel, la référente famille propose 1 fois par mois des ateliers ludiques et pédagogiques :

- Motricité : pour bouger, explorer et développer la coordination.
- Musique : pour chanter, écouter et s'émerveiller.
- Médiation animale : pour découvrir le monde vivant et créer des liens apaisants.
- Yoga : pour respirer, se détendre et se reconnecter en douceur.

Ces matinées sont bien plus que de simples ateliers : elles permettent aux familles de rompre avec le quotidien, de partager un temps de loisirs, de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec des professionnelles sur les petits et grands défis de la parentalité.

Relais Petite Enfance - 06 10 45 62 84
rpe@iledenoirmoutier.org